

Essais francophones  
Série CREDIF  
Volume 9 ■ 2022

**Jacques Cortès**

Professeur honoraire de Sciences du Langage et didactique des langues

Directeur du CREDIF (1977-1986)

À l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud

# LE CREDIF (1950-1996)

*Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français*

« Chronique d'une mort annoncée »



## Le CREDIF comme épiphénomène Le paradoxe de sa disgrâce

*Rome à ses débuts était si convaincue que les artistes et les poètes poursuivaient un jeu puéril qui ne s'accordait pas avec la gravitas, le sérieux et la dignité propres à un citoyen romain, qu'elle jeta simplement le voile sur tous les talents artistiques qui avaient pu fleurir dans la République antérieurement à l'influence grecque.*

Hannah Arendt, La crise de la culture. Folio Essais, 1972, p.277.

**GERFLINT**

Essais francophones  
Série CREDIF  
Volume 9 ■ 2022

**Jacques Cortès**

Professeur honoraire de Sciences du Langage et Didactique des Langues  
Directeur du CREDIF (1977-1986)  
À l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud

*Le CREDIF (1950–1996)*  
*Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français*  
*« Chronique d'une mort annoncée\* »*

*Le CREDIF comme épiphénomène*  
*Le paradoxe de sa disgrâce*

\*Emprunt à Gabriel García Márquez.

**GERFLINT**

# Essais francophones

<https://gerflint.fr/essais>

## Collection scientifique du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale  
En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMH)

### Série CREDIF

<https://gerflint.fr/essais-francophones-serie-credif>

### Série dirigée par Jacques Cortès

Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France  
Fondateur et Président du GERFLINT, France

### et Sophie Aubin

Professeur de langue-culture française et de didactique, Universitat de València, Espagne  
Pôle éditorial international du GERFLINT, France

La *Série CREDIF* de la Collection scientifique *Essais francophones* du GERFLINT a pour objectif de reconstituer l'Histoire du *Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français*, depuis sa fondation en 1950 jusqu'à sa fermeture en 1996, de montrer les enjeux et l'importance de la connaissance de cette institution au XXI<sup>e</sup> siècle. Elle accueille également des études et recherches en didactologie-didactique de la langue-culture française de tout pays se situant dans la continuité de la valeur des idées, travaux et actions du CREDIF.



### Volume 9 / 2022

*Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français. Chronique d'une mort annoncée. L'impossible Chemin de Damas du CREDIF. Le CREDIF comme épiphénomène. Le paradoxe de sa disgrâce*, par Jacques Cortès.

\*\*\*\*\*

© GERFLINT – éditeur et titulaire, France, 2022

Série sous droit d'auteur, modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur:

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

ISSN 2825-8754

Bibliothèque nationale de France



La *Série CREDIF* de la collection scientifique *Essais francophones* du GERFLINT, fondée en 2022, est éditée au format exclusivement électronique dans le cadre de la science ouverte, du libre accès à l'information scientifique et technique, dans le respect des normes éthiques les plus strictes. Sa commercialisation est interdite. Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du *Code de la propriété intellectuelle*. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la propriété intellectuelle. En tant qu'œuvre collective, l'archivage, le logement et la diffusion de ses volumes et chapitres dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits, sauf autorisation écrite du Directeur de la collection et des publications.

## *Remerciements*

*Nelly Carpentier et Jacques Demorgon, Rédacteurs en chef de notre revue Synergies Monde Méditerranéen, et Sophie Aubin, Vice-Présidente du GERFLINT, Rédactrice en chef de notre revue Synergies Espagne et Responsable de notre Pôle Editorial International ont tous trois accepté d'être mes fidèles et précieux relecteurs **de ce neuvième volume** et conseillers pour construire un projet de conception délicate dans sa dimension historique et polémique. Qu'ils acceptent l'expression de mon amitié et de mon infinie reconnaissance.*

*Il était une fois un monde où la vérité répondait aux intérêts de quelques-uns, où le passé était réécrit selon les besoins du présent, où le principe de non-contradiction n'avait plus cours, où ce qui était faux hier devenait vrai aujourd'hui.*

Léon Deries, *Mil neuf cent quatre-vingt-quatre*, Gallimard, 2020-2021, 4<sup>e</sup> de couverture.

*Il suffit de penser à ce qui adviendrait si, comme dans les fables, les chiens, les renards et les loups avaient voix au chapitre s'agissant de la classification des canidés et des limites de variation acceptables parmi les membres reconnus de l'espèce et que la hiérarchie des caractéristiques retenues pour déterminer les rangs dans la hiérarchie des genres et des espèces soit de nature à commander les chances d'accès à la pitance, ou au prix de beauté.*

Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, 1982, Les Editions de Minuit, p. 14.

*Nous connaissons le parti clérical. (.), c'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. C'est lui qui fait défense à la science ou au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme...*

Discours de **Victor Hugo** (prononcé à l'Assemblée Nationale, en 1850, pour dénoncer le côté clérical de la Loi Falloux).

*L'expérience nous enseigne qu'en dépit de la grande diversité et du développement technique de la guerre, les linéaments d'un conflit sont déterminés par des cabinets, c'est-à-dire, pour parler techniquement, par un organisme politique.*

Carl von Clausewitz, *Vom Kriege (De la guerre)* Editions Payot et Rivages, 2014, p. 346.



## *Avant-propos*

Les pensées qui précèdent sont sans doute sévères mais il est vrai aussi que la dissolution du CREDIF ne fut pas une décision exempte de toute violence administrative et politique puisque, du jour au lendemain, les membres de cette respectable (pour le moins) institution planétaire, se découvrirent indésirables dans la Maison « maternelle » et même sèchement chassés d'icelle<sup>1</sup>. Il est vrai que, depuis 1956, avec l'attribution aux « ENS primaires » du droit parfaitement légitime de préparer leurs élèves au « prestigieux » diplôme universitaire de l'agrégation, Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses quelques années plus tard, rompirent avec leur passé « *hussard noir de la Troisième République* » ressenti à la longue comme décidément trop « *France d'en bas*. Lancées depuis des décennies à la conquête d'une nouvelle vocation éducatrice, scientifique et culturelle, mais contraintes aussi de se provincialiser, les deux ENS unifiées mirent fin à leur démocratique liturgie<sup>2</sup> « *primaire*<sup>3</sup> » pour, brûlant les étapes, se métamorphoser en une Institution globale à dominante clairement méritocratique ne visant plus désormais<sup>4</sup> que les postes réservés aux couches supérieures de la Nation<sup>5</sup>. Dans cette ambiance forcément délétère, le CREDIF des années 90, toujours productif au plan international, quoique déjà en délicatesse avec son glorieux passé, livra ses dernières batailles dans un discret mais très embarrassant climat d'auto-dénigrement. Ses propres « leaders » naturels, en effet, avaient noué sans peine, *intuitu personae*, des alliances insignes avec le *Conseil de l'Europe*. La notoriété propre du Centre commença dès lors à fleurir le parfum suranné des années 60 qu'évoqua spirituellement Louis Porcher, avec son humour redoutablement romanesque, dans « *Monsieur*

---

1 Comme d'aucuns ont certainement pensé que le CREDIF relevait d'un passé révolu, ce terme médiéval m'a paru approprié.

2 Rien de religieux, ici, dans l'emploi de ce terme originaire du latin médiéval (*leitōs = public et ergon = oeuvre*) qui nous renvoie simplement au code de prescriptions rituelles en matière scientifique qui a guidé tout au long les partisans de la dissolution du CREDIF.

3 Le leitmotiv *primaire* hante littéralement le livre de J.N.Luc et Alain Barbé.

4 Comme le prouvent à satiété les multiples confidences individuelles des Mémoires des ENS recueillies par Danielle Alloin.

5 Sur le modèle admiré de la Rue d'Ulm.

*Thibaut et le Bec Bunsen*<sup>6</sup> ». Face à l'approche fonctionnelle-notionnelle désormais dominante, conjuguée à l'Européanisme altier, frais et jeune de « *un Niveau-Seuil* », lui-même prolongé avec « *luxe, calme et volupté*<sup>7</sup> par le « *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* » envoûtant désormais la planète entière, le dynamisme du CREDIF et ses travaux historiques prirent à rebours une coloration vétuste, fixiste, et même, pour tout dire...un peu plan plan. Le CREDIF, aussi flatté que floué, devint du même coup solidaire d'un nouveau projet impliquant une politique globale et cohérente de développement d'une société européenne envisagée désormais dans sa totalité<sup>8</sup>. C'était indubitablement de bonne guerre à bien des égards et l'on pouvait et devait même être solidaire, mais sans obligatoirement aboutir – ingénument - à mésestimer l'Histoire respectable et respectée du Centre dans le monde entier, depuis un demi-siècle. L'immense influence qu'il exerçait toujours partout méritait autre chose qu'un comportement de soumission. Les nouvelles orientations étaient certainement intéressantes, mais les privilégier à outrance fut une imprudence (parfaitement assumée cela dit) particulièrement au sein d'une École ayant elle-même désormais, notamment en matière de recherche, des ambitions internationales qui l'incitaient de plus en plus clairement à porter un regard embarrassé et dubitatif sur une réputation pédagogique méritant d'autant moins de considération qu'elle était désormais, non plus autonome mais sous gouvernance externe<sup>9</sup>. Si Strasbourg prenait le relais, à quoi bon le CREDIF, ce « Machin » glorieux, certes, mais gavé de sgavisme, incapable de sortir de ses certitudes, d'innover, de passer à l'international. À partir de là, on comprend que les membres participants de l'audit, sélectionnés sur proposition de leurs Amis du CREDIF par les Organisateurs Officiels dudit, aient opté pour les funérailles de 1996. De bout en bout la disparition du CREDIF n'est rien d'autre que l'histoire

---

6 Il s'agit d'un article de Louis Porcher paru dans les E.L.A. Vol.23 (Juillet 1976) où l'auteur estime que « *le français, tel qu'il est enseigné à cette date, serait « profondément désadapté aux besoins de ses publics* ». À noter que cette même année parut *Un Niveau-Seuil* dirigé par Daniel Coste.

7 Je vole ces trois substantifs à Baudelaire puisque le CECR se veut indiscutablement une nouvelle « invitation au voyage ».

8 Du moins le pensait-on... mais sans avoir vraiment les moyens d'une telle politique dont le résultat majeur est la promotion du « Globish ».

9 Comme on le voit, tout se tient solidement depuis le début, tout est calculé !

romancée d' une coalition absolument générale dont le petit personnel fit les frais sans rien comprendre à ce qui se passait à tous les niveaux d'intervention.

En bref, tout en s'associant au projet européen le CREDIF aurait dû poursuivre et enrichir le chemin qui lui avait valu sa réputation internationale propre pendant plusieurs décennies. On assista malheureusement à un changement presque brutal de monde et de société dans une ambiance de plus en plus curieuse, certains de ses membres majeurs présentant déjà l'abandon et le préparant même discrètement<sup>10</sup> en optant quasi définitivement pour Strasbourg et son multilinguisme politique et spirituel sous leadership britannique<sup>11</sup> très amicalement et favorablement encourageant. Cette union, le CREDIF de base la vécut en toute naïve confiance. C'était le bon chemin. La vérité était là. Il fallait l'admettre et se battre pour elle. Pourquoi pas ?

Hier encore, ardent défenseur de la langue et de la culture françaises<sup>12</sup>, le CREDIF devint, dès les années 70<sup>13</sup>, l'une des Agences d'une vaste organisation. Jouant fidèlement « collectif » il mit alors, sinon un terme, du moins une sourdine à sa *méthodologie structuro-globale* un peu trop franco- croato- française au sein d'une Europe en construction où il devenait clair - projet après projet – que l'Union devait changer complètement de politique pour confirmer toute conversion sollicitée à la modernité et donc pour mériter son inscription au Club du *Cadre Européen Commun de Référence*, nouvelle Sainte Bible où, comme Daniel Rops<sup>14</sup>, on aurait pu dire à son propos : « *Un message (.) en émane, unique, le message de la Vérité révélée*, les connaissances humaines et les activités de l'esprit y trouvent aussi un aliment d'une richesse sans cesse nouvelle : la poésie, l'*histoire*, la géographie, la sociologie ont à y apprendre

---

10 Peut-être à leur insu... ce qui, à la réflexion, serait injurieux, compte tenu de leur haute qualification.

11 Sous la direction de John Leslie Trim.

12 ou pour dire mieux, de *la langue-culture française*, selon la formule proposée par Robert Galisson dans les années 80.

13 Qui furent celles de mon arrivée à la direction du CREDIF.

14 Daniel Rops, *Introduction Générale à la lecture et à la méditation des textes sacrés. La Sainte Bible, Edilec, Le Touzey et Ané*, p. VII, 1979.

beaucoup » etc. etc. Comment résister ? S'il y eut erreur, ce fut d'oublier l'image propre du CREDIF à qui cet emballement multilingue valut finalement la seule gloire de mourir, non pas au champ d'honneur<sup>15</sup> mais par exécution capitale immédiatement prononcée par le tribunal d'Audit débouchant, avec une étonnante rapidité, sur l'Arrêté de dissolution n° 96-18 du 4 septembre 1996 de Sylvain Auroux. Soyons clair, sous l'étendard d'une magnifique fraternité universelle, c'est le résultat que beaucoup (et pas des moindres) attendaient et obtinrent, mais également celui qui en étonna et désespéra bien d'autres qui savaient que le CREDIF était une voie royale pour diffuser la langue-culture française dans le monde. Les oppositions de pensée (règle historique et même poétique banale) sont souvent binaires. Il y a « *ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas* ». Pour la défense historique de la langue-culture française l'option « ciel » était, crédifiennement parlant, sinon primordiale, du moins assez solide et noble historiquement pour ne pas être globalement passée à la trappe.

Les 3 patrons fédérés de l'Audit, hélas, ne croyaient pas au ciel, en tout cas, pas au même que les fidèles Crédifiens. Pour être complet, rappelons que le CREDIF, au sein de l'ENS de Saint-Cloud, faisait partie d'un ensemble de 3 centres pédagogiques – comme l'expliqua le Professeur Francis Dubus dans un entretien<sup>16</sup> (2014) à l'occasion duquel il donna les précisions suivantes dont certaines méritent d'être soulignées (nous les avons donc mises en gras) :

*« Les missions de l'École avaient été adaptées progressivement aux besoins de l'E.N : préparation aux agrégations scientifiques et littéraires. Activités de recherche scientifique comme dans tout établissement de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'École contribuait à la formation des enseignants des premier et second degrés par l'intermédiaire de trois centres pédagogiques : le centre audiovisuel (CAV), le centre d'études et de recherche pour le développement (CREFED) et le Centre de recherche et de*

---

15 Mais avec les égards idoines de circonstance, cela va de soi...

16 Avec Danielle Alloin, le 20 juillet 2014, ancienne élève de Fontenay, astrophysicienne, CNRS. <https://alumni.ens-lyon.fr/page/l-evolution-des-ens-par-francis-dubus>

*diffusion du français (CREDIF). En pratique chacun de ces centres avait une vie autonome, sans aucun lien avec les autres, **ni avec les élèves de l'École, ni avec les préparations à l'agrégation** ». Ils occupaient une partie notable des locaux de l'École et une fraction importante du personnel enseignant, ingénieur et technicien. **Le fonctionnement de l'École était assuré dans des locaux insuffisants et inadaptés qui rendaient la vie quotidienne difficile**<sup>17</sup> ».*

Le contenu de ce texte justifierait quelques commentaires que nous nous abstenons de faire en raison du respect et de la sympathie que m'ont toujours inspirés l'honnêteté et la bienveillance de Francis Dubus, grand Patron de l'ENS avec qui, en ma qualité de Directeur du CREDIF nommé par lui (1977-1986), j'ai toujours travaillé en parfaite entente. Remarquons simplement que, dès mon arrivée, le sort du Centre, en principe, était scellé puisque je n'étais pas ancien cloutier moi-même, donc nullement suspect de complicité avec les complotistes. Pourquoi m'avoir fait venir? Comment expliquer surtout la non-motivation des normaliens du CREDIF pour en assurer durablement la direction<sup>18</sup> ? Quand ils l'acceptèrent, en effet (Coste pour une année (1973-74) ; Porcher pour 3 années (1974-1977) ce fut à titre formellement intérimaire<sup>19</sup> explicitement négocié dès l'accord initial. On fit donc appel à un remplaçant ayant acquis, en poste à l'étranger, une certaine notoriété. Je fus celui-là. Ma présence permit, mais à mon insu<sup>20</sup>, de préparer l'événement. Quand l'opération fut

---

17 Il est normal, 18 ans après la disparition du CREDIF, que les souvenirs du Directeur aient été un peu imprécis. Les sigles du CREFED et du CREDIF, on le voit, sont développés de façon erronée. Quant à l'occupation des locaux par le CREDIF, il n'est pas juste de dire qu'elle empiétait sur les surfaces des étudiants. Le CREDIF n'avait droit qu'à un baraquement vétuste et au premier étage d'une villa rue Pozzo di Borgo à Saint-Cloud ? Par ailleurs, il avait un local au N° 5 de la rue Jean Calvin à Paris, qui n'était pas du tout pris sur le patrimoine de l'ENS.

18 Je n'étais donc moi-même, tout compte fait, qu'un épiphénomène d'attente mais je ne regrette rien car l'honneur me parut grand de diriger pendant 9 années un Centre de réputation mondiale à qui je dois beaucoup. Cela dit : faire venir un non-normalien pour diriger le CREDIF est une décision sur laquelle on peut s'interroger. Mieux valait, pensait-on sans doute, mettre aux manettes un étranger avant l'opération finale. Mais je reconnais avec respect que le Directeur Francis Dubus me traita dignement.

19 Mais ajoutons aussi que les deux premiers directeurs du CREDIF : Paul Rivenc avait quitté Saint-Cloud pour l'Université de Toulouse, et Michel Dabène pour celle de Grenoble. Pourquoi tous ces départs ?

20 Pas tout-à-fait tout de même car je compris bien qu'il se passait « des choses » surtout avec l'apparition, en 1986, d'une directrice nouvelle, Madame Bonnamour, venant de Fontenay et visiblement en hâte de tout faire disparaître en commençant par moi qui fus traité avec, disons, indécatesse.

prête on me congédia. Non seulement je n'étais plus utile mais il apparut même que, pour la conclusion, je gêtais. Sans commentaire. Un rappel historique complet est nécessaire pour comprendre la conception que les « ténors » du CREDIF se faisaient du rapport de leur Centre à l'ENS avant 1996. Cela m'amène à consulter<sup>21</sup> pour plus de précisions: d'abord les archives de l'École ;ensuite, et surtout, l'excellent ouvrage (déjà cité) de Jean-Noël Luc et Alain Barbé, écrit à la demande de Francis Dubus, pour célébrer le centenaire de l'École en 1982. Toute l'histoire de la disparition du CREDIF y est narrée en filigrane.

---

21 Sous l'inspiration des travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron.

*Les archives de l'E.N.S de Saint-Cloud*<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Citées intégralement moyennant simplement quelques retouches purement graphiques, grammaticales ou stylistiques ne modifiant pas le sens.

« La fondation d'une *École Normale d'Enseignement primaire* à Saint-Cloud remonte à un décret du 30 décembre 1882. À la mission primitive de formation de professeurs (EPS) et d'écoles normales d'instituteurs, (ENI) vint se joindre la préparation au certificat d'aptitude aux inspections primaires et départementales de l'Éducation Nationale (C.A.I.P. et C.A.I.D.E.N.). D'importantes modifications se produisirent à la suite de nouvelles dispositions législatives en 1940-1941 :

- suppression du concours du CAIP le 2 août 1940 ;
- suppression des écoles normales le 18 septembre 1940 (donc plus d'un demi-siècle après leur création);
- transformation des écoles primaires supérieures en collèges modernes – Loi Carcopino du 15 août 1941 ;
- décret du 4 décembre 1941 transformant les ENS de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses en Écoles Nationales Préparatoires à l'enseignement dans les collèges (E.N.P.E.C.) ;
- 20 août 1944, reprise de leur titre d'ENS d'enseignement primaire.
- Pourtant, c'est la formation d'enseignants du second degré qui fut alors reconnue comme mission de l'ENS de Saint-Cloud par le décret du 19 février 1945. Elle devait donc préparer ses élèves au *certificat d'aptitude à l'enseignement dans le second degré* (C.A.P.E.S. à partir de 1950) ;
- Enfin, un décret du 4 juillet 1956 lui attribua officiellement la mission de préparer ses élèves à l'agrégation ou, à défaut, au C.A.P.E.S.
- Elle n'en fut pas pour autant coupée de la formation des cadres de l'enseignement primaire, une circulaire du 4 juillet 1959 lui donnant la responsabilité d'un stage d'information pédagogique pour les professeurs d'école normale et elle assura jusqu'en 1974-1975 la formation des élèves inspecteurs (I.D.E.N.).

La principale originalité de l'ENS de Saint-Cloud fut de joindre à ses tâches d'établissement d'enseignement, l'existence de nombreux services de recherche en lettres, en sciences humaines, en sciences exactes, en informatique, en pédagogie. Les plus célèbres furent ses trois centres pédagogiques » :

## **A. Le Centre Audio-Visuel ou C.A.V.**

« Dès 1947 fut constitué à Saint-Cloud un laboratoire de pédagogie audio-visuelle comme organe de recherche scientifique de production expérimentale et d'enseignement formant avec le bureau de l'enseignement audio-visuel du C.N.D.P.<sup>23</sup> l'un des services d'enseignement audio-visuel du Ministère de l'Éducation Nationale. Le 22 mars 1956, un autre arrêté constitua le C.A.V. en fusionnant le laboratoire de pédagogie audio-visuelle et une section du C.N.D.P. alors instituée à Saint-Cloud. Il s'agissait en fait de la fusion du laboratoire et d'un service de production fonctionnant depuis 1952. Le Centre prit une nouvelle ampleur à partir de 1963. De nombreuses tâches lui furent alors attribuées dans le domaine du télé-enseignement scolaire et universitaire : activités de recherche (télé-enseignement scolaire et universitaire, pédagogie audio-visuelle surtout par circuit fermé de télévision, recherches sur la communication, élaboration de méthodes de langues etc...) et, comme on le voit, il fut amené à joindre des activités de production et d'enseignement. À ce sujet, mis à part des stages de longueur variable, il organisa à partir de 1956 un stage long pour la formation d'experts audio-visuels (stage A) et un autre stage de formation de techniciens audio-visuels (stage B) créé à Toulouse en 1962-1963, et qui fonctionna jusqu'en 1973-1974. Ce stage fut d'abord orienté essentiellement vers les pays africains et vers un personnel devant pratiquer sur le terrain, alors que le stage A s'attacha au personnel de formation choisi par l'Éducation Nationale. Mais ensuite il toucha les mêmes catégories de personnes que le stage A. Le C.A.V. assura donc le tronc commun du stage A et un stage appelé encore T.M.E. (Techniques Modernes d'Éducation) ou « stage audio-visuel » rattaché administrativement au « Service de formation continue ».

## **B. Le Centre de recherche et de formation en éducation C.R.E.F.E.D.**

« À la rentrée d'octobre 1968, le Groupe d'Études et de recherches en enseignement programmé (C.E.R.E.P.), aux activités attestées dès

---

23 Centre National de Documentation Pédagogique.

1962-1963, et le laboratoire de psycho-pédagogie fondé en 1948-1949, se virent adjoindre une section chargée de l'organisation du stage des élèves-inspecteurs et formèrent un autre Centre, le **C.R.E.F.E.D.** Les sections psycho-pédagogie et enseignement programmé furent alors fondues en un laboratoire de psycho-sociologie de l'enseignement. Le stage de formation des élèves-inspecteurs de l'Éducation nationale ayant officiellement cessé en 1974-1975, le Centre se tourna exclusivement vers la formation d'inspecteurs étrangers et de formateurs d'enseignants (stage Éducation et Développement). Un stage de formation initiale (dit d'adaptation fondamentale) des professeurs d'École Normale fut assuré de 1971-1972 à 1974-1975, cependant que d'autres stages concernèrent les directeurs et professeurs d'École Normale. On peut enfin signaler que de nombreuses actions de formation continue furent assurées par les Centres ou d'autres services de l'École. En 1972-1973 fut installée une mission de formation continue devenue en janvier 1975 le Service commun de formation continue ».

### **C. Le Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français (C.R.E.D.I.F.)**

NB : Bien que nous ayons abondamment parlé des travaux du CREDIF dans nos précédents chapitres, il me semble important de voir comment les archives de l'École le présentèrent à Jean-Noël Luc et Christian Barbé :

« Créé en 1951, le Centre d'études du français élémentaire (C.E.F.E.), chargé à partir de 1952 d'une enquête sur le français fondamental, fut définitivement institué à Saint-Cloud par un arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1958, à la suite duquel il prit, dès 1959, le nom de C.R.E.D.I.F. Un arrêté du 9 juin 1966 lui permit, à la différence des autres Centres, d'être géré par un compte spécial ouvert dans la comptabilité de l'École (le directeur et l'intendant de l'École demeurant ordonnateur et comptable de ses recettes et dépenses. Outre des travaux dans le domaine du « français langue de spécialité », ses attributions dans le domaine du français fondamental l'amènèrent à assurer des activités de recherche et de production (méthodes de français) aussi bien que d'enseignement, d'information et

d'exploration méthodologiques. Le domaine « français langue étrangère » l'orienta vers des professeurs français à l'étranger, des étudiants étrangers séjournant en France, les travailleurs immigrés et la scolarisation de leurs enfants. Ces activités furent complétées par des missions internationales (enseignement du français en pays non francophones) ».

∞ 2 ∞

*Premier bilan*

On ne peut que regretter la perte d'archives anciennes<sup>24</sup> pour suivre plus précisément l'évolution des Centres pédagogiques (création en 1952 pour le C.R.E.D.I.F., 1955 pour le C.A.V., 1956 pour le C.R.E.F.E.D.). Les documents relatifs aux Centres pédagogiques, pour la recherche et la formation continue, sont essentiels à la fois pour une histoire interne des Services assurés par l'École, mais aussi pour la masse d'informations susceptibles de justifier leurs compétences dans d'importants secteurs de formation : pédagogie audio-visuelle et du télé-enseignement, presque depuis leur début, pour les archives du C.A.V.; histoire de la pédagogie et de la formation des cadres de l'enseignement primaire, avec les archives concernant le C.R.E.F.E.D. et ses actions de formation continue ; travaux approfondis sur le français langue étrangère (présentés abondamment dans les chapitres précédents) pour le CREDIF.

En dépit de lacunes reflétant déjà l'indifférence générale progressive de l'ENS de Saint-Cloud et de ses prolongements administratifs ultérieurs, ce qu'il faut malgré tout retenir et rappeler, c'est – excusez du peu - l'extraordinaire expérience pédagogique accumulée par les trois Centres sur une longue et constructive période. Il y avait là un capital de compétence dont **les Ministères de L'Éducation Nationale (englobant l'enseignement supérieur et la Recherche), des Affaires Étrangères, de L'Intérieur, de la Culture et de la Coopération, etc.** auraient pu tirer le plus grand profit pour tous les cas possibles d'enseignement/apprentissage du français en France et dans le monde... (et sur ce dernier point, je parle d'expérience), mais aussi pour la poursuite à Lyon de trois Centres hyperspécialisés dont les compétences repensées auraient pu grandement enrichir la formation de futurs professeurs et chercheurs formés par l'ENS.

Plutôt que les détruire, il suffisait de les adapter. L'École nouvelle, hélas, centrée sur des ambitions d'envergure élevée (*la Science, rien que la Science*<sup>25</sup> !) s'empressa d'oublier ces vertus trop strictement professionnelles. S'intéresser au métier d'enseignant est une fonction

---

24 Hélas disparues dans les déménagements ou par suite de négligences.

25 Donc exclusion de la pédagogie.

qui a bien évidemment toute sa noblesse pragmatique<sup>26</sup> mais distincte de la recherche scientifique grand teint à laquelle devait être vouée toute la politique d'un « établissement de l'Enseignement Supérieur » selon les mots du Professeur Francis Dubus . Si l'on comprend cela, tout devient clair de bout en bout... et notamment le simulacre juridique de l'Audit qui ne fut rien d'autre qu'une occasion (de type « entourloupe<sup>27</sup> ») d'en finir avec le CREDIF. Elle fut certes astucieusement menée mais pour aboutir à rien d'autre qu'une décision stupide de bourgeois parvenu. En période d'immigration massive déjà bien avancée à la fin du siècle précédent, il y avait peut-être mieux à faire qu'à se lancer corps et âme (donc exclusivement) dans un multi- (linguisme et culturalisme) certes généreux d'intention et justifié intellectuellement et politiquement à bien des égards. Mais se dessaisir de trois Centres Pédagogiques aussi compétents ne fut certainement pas le témoignage d'une hauteur de vue remarquable. Le multi, en général, mérite évidemment d'être défendu dans le monde et donc aussi sur le sol de la République, de même que – comme le souhaitent ardemment aujourd'hui (simple exemple) le député Paul Molac<sup>28</sup> – le breton, et confraternellement avec lui, les défenseurs des 75 langues régionales<sup>29</sup> qui enrichissent la France de leur infinie diversité... sous l'expresse réserve, toutefois, de ne pas oublier que la langue la plus importante, pour un Français de souche ou pour un immigrant, c'est celle qui permet à un Breton de parler avec un Basque, un Corse, un Catalan, un Alsacien, un Algérien, un Marocain, un Sénégalais... et souvent même avec un Anglais et un Américain... la France ne peut, sans risques, se redisperser. Bien entendu, que les autorités régionales ressuscitent ou maintiennent en vie (enseignement privé éventuellement aidé par les municipalités ou les Régions, mais aussi festivals, spectacles, Histoire, chansons, poésie, cinéma, romans, colloques, thèses etc.) est une politique parfaitement acceptable et même légitime. « *Halte à la mort*

---

26 N'est pas bon professeur qui veut même avec le grade de Prix Nobel. La pédagogie est un métier et aussi un art souvent ignorés du Professeur Tournesol.

27 Ce terme dit bien ce qu'il veut dire sans la moindre vulgarité comique puisque sa définition figure même dans le *Larousse de poche* de 2020.

28 Ardent défenseur actuel du Breton.

29 Repérées par Bernard Cerquiglini.

*des langues*<sup>30</sup> « est donc une bonne formule mais sans porter atteinte à l'Edit de Villers-Cotterêts. Tout cela relève d'activités certainement respectables à encourager mais constituant, en cas d'intransigeance régionaliste, un danger non négligeable<sup>31</sup> pour l'équilibre global de la nation. Tout enseigner de façon immersive en langue régionale (comme cela se pratique déjà en Bretagne, au Pays basque, en Catalogne, etc.) c'est certainement, pour la pratique du français, prendre un risque qu'a justement dénoncé *le Conseil Constitutionnel*. Ce risque est réel même si le Député Paul Molac pense le contraire. L'Ordonnance de Villers-Cotterets, en imposant la priorité nationale indépassable du français, a donné à notre pays son unité linguistique. Ce fut l'acte politique d'un Roi qui eut le sens de l'Etat, non seulement en mettant un terme à une générale discordance dialectale semant l'incommunication d'une province à l'autre, mais aussi, en réduisant l'influence de l'Église (puisque le Latin liturgique fut largement remplacé par le français). Par ailleurs, n'oublions pas, non plus, que la langue française est présente sur tous les continents, sans préjudice, ni pour l'enseignement/apprentissage des langues anciennes classiques (Grec et latin), ni pour celui des langues étrangères traditionnellement inscrites dans l'enseignement national dès les classes primaires, ni également pour les langues régionales nullement humiliées d'être positionnées à une place inférieure à celle de la Langue Nationale. Le bon sens politique de François 1<sup>er</sup> ne doit pas subir, après 5 siècles de sagesse, un retour à des origines dont on voit mal l'intérêt. Protéger la diversité est un devoir, remplacer le français par une langue régionale ou une langue étrangère dominante n'est rien d'autre qu'une sottise. La langue de la France est le français, comme le dit, du reste la Constitution.

Mais revenons à 1996 : l'ENS de Saint-Cloud – redisons-le- aurait dû être fière de ses 3 Centres et en aucune façon ne devait dissoudre le CREDIF sur la base d'un audit gravement superficiel ayant abouti, en tapinois, à l'in vraisemblable *Arrêté du 4 septembre* de cette même « annus

---

30 Comme le dit excellemment Claude Hagège.

31 Le modèle pouvant se multiplier par contamination et faire revenir au *statu quo ante* qu'avait justement écarté l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Cela dit, Paul Molac et Gaïd Evenou, (DGLFLF) nous affirment tout le contraire. L'enseignement immersif en breton rendrait les plus grands services à la réussite scolaire en français. Cela semble tenir du miracle. Avoir la foi suffit-il ?

horribilis<sup>32</sup>». Quant au CAV et au CREFED, à qui va toute notre sympathie, ils ont eux aussi disparu, mais, apparemment, de façon infiniment plus discrète que le CREDIF si l'on en croit le silence des archives à ce sujet. Leur action était pourtant digne du plus grand respect en raison de la riche compétence acquise au fil des années. Gaspillage, légèreté et prétention s'infiltrèrent dans l'esprit du législateur final, et, comme on pouvait s'en douter, cela se termina fort mal, même si les commanditaires de ce triple désastre en tirèrent certainement – et en tirent toujours probablement – le sentiment d'avoir œuvré avec efficacité. L'auto-satisfaction n'est pas un crime, même si les raisons qui la nourrissent frisent le crétinisme. Comme le disait Descartes : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée : car chacun pense en être si bien pourvu que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont ». En d'autres termes, la certitude de nos contemporains n'est pas la preuve de leur bon sens. La réussite d'une idée fautive peut même conduire à un exploit déplorable. Détruire, par exemple, les Bouddhas de Bamiyan par certitude religieuse, fut un acte commis par des « croyants » certainement convaincus de faire plaisir à Dieu à qui l'on se permet de prêter des ressentiments curieux contre sa créature humaine. À un niveau plus civilisé (mais si peu) détruire le C.A.V., le C.R.E.F.E.D. et le C.R.E.D.I.F. s'inscrit – nonobstant le niveau scientifique considérable des phagotrophes<sup>33</sup> concernés - dans un courant analogue d'inspiration pitoyable. Pénétré de certitude, en effet, l'intellectuel le plus respectable en vient à se placer (divinement) au-dessus du *vulgum pecus*, cette pauvre *multitudo ignorante* dont le plus grand tort, en l'occurrence, fut d'avoir été ignorée par des « personnages » qui avaient pourtant mission de la protéger dans le cadre réparateur d'un Audit<sup>34</sup>. Il a suffi, pour cela, de transformer ce dernier en guillotine.

---

32 Pour parler comme la Reine Elisabeth d'Angleterre.

33 Phagotrophe désigne un prédateur acharné puisqu'il se nourrit de sa proie vivante.

34 Car un Audit, répétons-le, n'a pas vocation à détruire mais à corriger, à aider, à enrichir, à adapter.

∞ 3 ∞

*1882-1982 : Des Normaliens,  
Histoire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud*

Ce livre couvre intégralement le centenaire de *l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud*. Il fut demandé par Francis Dubus, (Directeur de l'École de 1977 à 1985) à Jean-Noël Luc (dir), rédacteur de la première partie (1882-1914) avec la collaboration d'Alain Barbé, auteur de la deuxième partie (1919-1941) et de Michel Jamet et José Tertrais-Delpierre. Par ailleurs, l'enquête auprès des cloutiers fut organisée avec *l'Amicale des anciens élèves de Saint-Cloud*, le *Centre informatique de l'École* réalisant le traitement des données recueillies et le *Centre de documentation* communiquant aux auteurs les informations, notamment sur les 3 Centres pédagogiques. Enquête très sérieusement élaborée et d'évidence incontournable pour comprendre l'importance du phénomène socio-historique ayant amené l'École à se transformer complètement au fil du temps pour choisir les domaines lui permettant - les agrégations littéraires et scientifiques servant désormais de tremplins - de parvenir au profil de recherche digne de son rang enfin atteint d'établissement réellement d'enseignement supérieur. Cette lente transformation étalée sur cent ans explique en grande partie la problématique de dissolution des Centres pédagogiques qui nous préoccupe ici. On peut la comprendre avec indulgence même si elle s'est malheureusement achevée sur ce qu'on est en droit de considérer comme de graves erreurs<sup>35</sup> d'appréciation politique commises, en l'occurrence, par un grand fonctionnaire ministériel d'origine cloutière fort mal conseillé par deux collègues de rang équivalent, tous trois indiscutablement très savants dans leurs domaines respectifs, mais d'évidence remplis de préventions à l'égard du CREDIF dont, visiblement, ils ne comprenaient ni la logique, ni la réputation mondiale, ni donc, au plan simplement pratico-pratique, la nécessité de le conserver non seulement pour la réputation et l'originalité de l'École, mais, plus largement, pour la politique internationale de la langue française dans le monde qui, pour des raisons diverses : ignorance, dédain, calcul, fut curieusement oubliée. La sagesse ne fut visiblement pas au rendez-vous. Du haut de postes scientifiques et administratifs

---

35 Mais il apparaît de plus en plus que ces erreurs furent parfaitement conscientes. Il fallait en finir avec le CREDIF.

importants, il apparaît souvent que les titulaires desdits aient du mal à évaluer la gravité des destructions qu'ils programment avec l'illusion constante d'agir avec le courage et la lucidité qui caractérisent l'homme d'action. Les 14 chapitres de ce livre de 323 pages, se répartissent donc en 3 parties dont nous allons livrer une part du contenu en retenant simplement, pour chaque passage consulté, quelques phrases ou idées déterminant ce que nous considérons comme essentiel pour donner la vue synthétique d'un vaste projet d'essai n'interdisant évidemment pas, mais conseillant même très chaleureusement et prudemment, la lecture complète – que nous conseillons - de ce bel ouvrage de J.N. Luc, A. Barbé et ali dont nous réduirons le riche contenu à une dizaine de pages.

## **A. PREMIERE PARTIE**

### **L'ordre primaire couronné<sup>36</sup>**

**1882-1914**

#### **Chapitre 1 : *Ceux qui viennent d'en bas***

##### **« Les primaires d'élite »**

*« Entre 1882 et 1913, l'École de Saint-Cloud reçut environ 800 élèves, issus pour la plupart des écoles normales d'instituteurs où ils avaient préparé le brevet supérieur. Pendant la même période, les EN de France attirèrent des élèves maîtres dont, environ 200, chaque année, se présentèrent au concours d'entrée de Saint-Cloud ainsi qu'un certain nombre de non-normaliens. Le taux de réussite fut de 1 sur 10 environ, soit un taux d'élimination voisin de celui de la rue d'Ulm. Seule une infime minorité de normaliens primaires - 1,5 à 2% - accédèrent au plus haut degré de leur ordre d'enseignement. au cours de la même époque : la moitié des élèves exerça les fonctions de maîtres d'écoles avant d'entrer à Saint-Cloud, un quart, parmi lesquels d'anciens instituteurs, des maîtres-délégués d'EN ou d'EPS (École primaire supérieure) , 8% de répétiteurs ». Peu à peu, le système de préparation mis en place au*

---

<sup>36</sup> Les auteurs font preuve de talent dans le choix des titres et sous-titres de leur livre qui jalonneront très poétiquement et rationnellement la composition d'ensemble. Nous les avons donc tous conservés.

début du XX<sup>e</sup> siècle, envoya à Saint-Cloud des élèves mieux formés mais professionnellement moins expérimentés.

### « L'École des villages »

« Les élèves admis appartenaient à des familles qui bougeaient peu. Quelle que fût leur résidence familiale, ils séjournèrent en ville au cours de leur scolarité, et plus précisément dans ces chefs-lieux de département où les EN étaient installées. Mais pour ceux dont les parents étaient restés fidèles au village natal, l'expérience de la vie urbaine acquise en quelques années d'internat, fut plus que réduite ». « Pour la plupart des élèves, Paris fut une double révélation : la capitale et la ville – la grande, la vraie – l'environnement culturel les émerveilla. Les réalités économiques et sociales les bouleversèrent. Très révélatrices à cet égard furent les visites d'usines incluses dans les excursions scientifiques ». « C'étaient des ruraux (.) formés par la République bourgeoise pour encadrer l'enseignement populaire. (.) Sous le campagnard étonné, et l'intellectuel compatissant (.) percevait un éducateur dont on ne pouvait dire a priori, qu'il voulait transformer radicalement la société ».

### « L'École du Peuple »

« L'ENS du primaire était l'école des classes populaires et des catégories inférieures ou intermédiaires des couches moyennes, l'école du « peuple », selon la formule favorite de ses élèves qui abusaient de ce concept symbolique cher à Michelet et aux radicaux ». « La catégorie la plus favorisée était celle des instituteurs : leurs enfants furent beaucoup plus nombreux qu'ils ne devaient l'être dans l'hypothèse d'une représentation proportionnelle à la population active nationale ». (.) « À **Saint-Cloud**, le fils d'instituteur était roi ; **en faculté**, il abdiqua mais garda une place honorable ; **Rue d'Ulm**, il était déchu » (.) « Pour ceux qui venaient « d'en bas », d'encore trop bas, l'ENS primaire était un palier intermédiaire, une halte obligée dont on ne fit l'économie qu'à la seconde génération. Comme on le voit déjà, on sent germer, dès le 1<sup>er</sup> chapitre, une ambition qui va se développer tout au long du livre. Comprendre le traumatisme historique des cloutiers est parfaitement normal, même si l'on ne peut que déplorer les conséquences destructrices qu'il a provoquées et qui auraient

pu, par simple solidarité universitaire, susciter des rapports équitables dont chaque instance aurait pu profiter sous réserve de reconnaître au concept de pédagogie toute son indispensable étendue humaine. Ce ne fut pas le cas.

## **Chapitre 2 : « La Barrière »**

### **« Un enseignement borné »**

« *l'arrêté organique de 1887 voue l'ENS primaire à la seule étude approfondie **des matières enseignées dans les écoles normales** (art. 109), d'où, « la minceur des ambitions intellectuelles dévolues à l'institution : le législateur n'a pas voulu en faire une contrefaçon d'université mais une pépinière de professeurs pour les enfants que la démocratie laborieuse envoie en plus grand nombre dans les E.P.S. ».* « Les conférences d'histoire littéraire générale, d'histoire des institutions politiques et des doctrines pédagogiques disparaissent en 1890 ; le cours de littérature destiné aux scientifiques s'arrête en 1907, les conférences d'économie politique prennent fin en 1911 », « la question n'est pas de continuer à vous instruire – dit-on - mais de faire de vous des pédagogues ».

### **« L'Apprentissage des limites »**

« Les limites fixées à l'enseignement de Saint-Cloud apparaissent encore plus quand on le compare à celui de la Rue d'Ulm où l'on travaille à former des esprits initiés aux méthodes de la recherche par des habitudes de curiosité gratuite avec le désir de faire progresser la science ». Rien de tel avec les cloutiers ; « (.) il ne s'agit pas de faire d'eux des savants » (.) Limité dans son programme, l'enseignement de Saint-Cloud l'est aussi dans son esprit. Les études des cloutiers, comme celles de leurs cadets des EN.I, ont un objectif utilitaire. Comme le dit un manuel de l'époque, » **le futur instituteur s'instruit non pour lui-même mais pour les autres** » (.) L'École Normale, dans l'esprit du législateur, ne devait pas devenir « une pépinière de mécontents », donc « **un dangereux instrument de promotion** ». En réaction à ce danger

potentiel, on s'évertua à « tuer chez les élèves toute prétention, toute aspiration à s'élever socialement. *Le Normalien devait donc mener une vie austère et recevoir une éducation limitée. Ainsi espérait-on supprimer le germe d'un sentiment de frustration et produire des maîtres dociles satisfaits de leur condition* ».

#### « La Cité interdite »

« La logique d'un tel système voulait que les élèves de Saint-Cloud fussent tenus à l'écart de l'enseignement supérieur. « Le chemin de l'enseignement supérieur resta parsemé d'obstacles ». « Seuls les bacheliers ou les bénéficiaires d'une dispense ministérielle pouvaient préparer une licence. La plupart des cloutiers ne remplissaient pas cette condition.  **Ils étaient Interdits d'examens**  ». « En 1910, le professorat (..) fut admis en équivalence du baccalauréat pour l'inscription aux licences littéraires ou scientifiques ». Un diplôme de professeur acquis à 23 ou 24 ans fut donc mis en équivalence avec un baccalauréat acquis à 18 ans. Ce qui était une absurdité phénoménale d'évidence vécue comme une injustice. « Bref, ils étaient primaires, « matérialistes » et, qui sait, peut-être socialistes ! Dans une société qui identifie génie national, élite de l'esprit et culture classique, les cloutiers restaient marqués d'une tare originelle ».

#### « Les bâtards de la République »

« Maintenus à l'écart de la citadelle savante, les hautes études primaires s'imposèrent-elles, au moins dans leur propre camp ?  **La revue de l'enseignement primaire**  s'interrogea sur la valeur professionnelle du cloutier : « il a appris beaucoup, c'est vrai, mais a-t-il appris à apprendre ? A-t-il appris à enseigner ?  *Si par hasard ce brillant élève n'était pas apte à en former d'autres ! Si ce savant n'était pas un éducateur !*  Devant la lacune du système, le journal compare l'ENS à une loterie ! ». Atmosphère de doute pesant amenant les auteurs du livre à un verdict négatif : « Ni faculté ni école normale, l'enfant chéri de la République et de l'enseignement primaire est un bâtard ».

## Chapitre 3 : L'Esprit de Saint-Cloud

### Le sanctuaire

« Anciens normaliens primaires pour la plupart d'entre eux, les élèves arrivaient à l'École avec un certain air de famille. Il restait à transformer cette communauté d'origines en communauté de projets ». « L'École de Saint-Cloud (.) prétendit donc former plus que des hommes : des saints. Des saints laïcs ».

### L'idéal du saint laïc

« le fondateur de l'École (A. Jacoulet) exhorta les cloutiers à être de véritables éducateurs soucieux de former non seulement des jeunes gens instruits (.) mais des hommes au jugement droit, à la conscience éveillée, aux sentiments élevés. Et de leur expliquer **qu'ils devraient aux normaliens plus que des cours soigneusement préparés : des conseils, une direction morale, l'exemple même d'une conduite et des propos irréprochables** ».

### Fils du peuple et fiers de l'être

« Venus au monde, aussi nus sur la terre nue que l'homme primitif ». « Plus que d'amertume, il faudrait parler d'une conscience aiguë des servitudes inhérentes à l'origine populaire. **Recrutée dans le peuple, l'École est une maison de pauvres** (.) ». « L'allocation d'études reste faible : plusieurs élèves connaissent un dénuement chronique ».

### Les Tâcherons du savoir

« Tâcheron parce qu'il a peiné toute sa vie, qu'il a gagné l'un après l'autre et de haute lutte les avancements successifs qui marquent sa carrière ». « Dans l'esprit de Saint-Cloud, l'ascension par le travail restait une valeur privilégiée ».

### Une ardeur d'apôtre

« lorsqu'il sort de son École, en état de grâce laïque, le cloutier part immédiatement porter la bonne parole dans les EPS et les EN. La République l'a sélectionné, entretenu et formé pour une tâche bien précise : il doit l'exécuter sans prétendre à d'autres destinées ».

## Chapitre 4 : « Le territoire concédé »

### À travers mailles

Il est principalement question de la discrimination dont les cloutiers littéraires furent victimes compte tenu des épreuves de grec et de latin pour lesquelles ils n'avaient reçu aucune formation. Les études universitaires concernèrent donc, pendant longtemps, les seuls élèves inscrits dans les formations scientifiques. Pour les littéraires, passer entre les mailles put enfin se faire du côté de l'agrégation en langues vivantes ou en grammaire.

### L'Etat-Major des « Hussards Noirs »

Les jeunes professeurs d'EN ou d'EPS poursuivirent leur ascension en visant la direction des Écoles Normales d'Instituteurs et l'Inspection (CAIP). Certains parvinrent même au grade d'Inspecteur Général. On note aussi leur dynamisme dans une très abondante production d'ouvrages pédagogiques (manuels) et de revues défendant l'éducation populaire et la laïcité.

### La parabole du fils prodigue

Les discours officiels de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XX<sup>e</sup>, célébrèrent volontiers la réussite de l'École, sa fécondité, la grandeur de l'éducation populaire, de l'enseignement primaire avec son idéal, sa cohésion, sa « *besogne régulièrement féconde* », sa « *volonté méritoire* » etc. La réalité ne fut pas obligatoirement ressentie de cette façon, « certains élèves » **éprouvant un réflexe de résignation** pour assumer une condition vécue comme inférieure par rapport, notamment à celle des élèves de la Rue d'Ulm.

### L'Évasion coloniale

Le terme de **colonisation** valut autant pour l'intérieur (« *pénétration de la culture française dans les masses* », donc « colonisation intérieure ») que pour « *l'œuvre extra-métropolitaine* » dans le cadre d'une action « débordant les frontières ». Il est clair que « les limites assignées aux carrières » en France, suscitèrent des vocations à l'international : Maghreb, Sénégal, Antilles, Pondichéry, Egypte, Indochine, Madagascar, Salonique, Beyrouth, Alexandrie, Le Caire, Damas, Alep, Héliopolis,

Téhéran... etc . En 1902, fut créée **la Mission laïque française** excluant tout prosélytisme religieux et s'imposant le souci méticuleux de proposer « **un enseignement approprié à l'état intellectuel, moral et social des indigènes** ». « 20 ans après l'institution de l'École Normale Supérieure, le primaire d'élite ne se satisfaisait donc plus de la « petite pâture » où on le limitait.

**À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les anciens cloutiers commencèrent à présenter de véritables revendications ».**

## **Chapitre 5 : Les insurgés conservateurs**

### **Un nouvel idéal : l'École Unique**

Il fut donc de plus en plus question d'envisager une réforme d'ensemble pour **unifier le système éducatif**. Cela demanda encore du temps mais la question fut dramatiquement posée par de nouveaux conflits visant « **le monopole qu'avaient les riches d'être en fait seuls, ou presque seuls, détenteurs des moyens d'instruction nécessaires pour constituer une classe dirigeante** ».... « Un demi-siècle s'écoulera encore avant que cette réforme soit réalisée ».

### **L'âge des émancipations nécessaires**

Les cloutiers, en effet, avaient de plus en plus la conviction de vivre dans un univers d'injustice. Ils n'acceptaient plus les privilèges accordés aux bacheliers placés exactement au même niveau que les professeurs d'EN pour les droits d'inscription à l'Université. Ils eurent le sentiment très net d'appartenir à une couche sociale bafouée. Une émancipation générale apparaissait de plus en plus nécessaire.

### **Les champions de la cause primaire**

« Au début du XX<sup>e</sup> siècle, après tout le renom acquis (par l'École) tant au plan international que national, l'Amicale des anciens élèves de Saint-Cloud se transforma en groupe de pression. Abel Chevalley, Président de cette Amicale, donna le ton : « Ce n'est pas seulement contre la mort et contre le malheur qu'il faut serrer les rangs. Entre toutes les grandes écoles, la nôtre est la seule qui, vraiment, foncièrement, soit une

*école du peuple, et on le lui fait bien voir*<sup>37</sup>... Je voudrais qu'il suffise de se dire ancien élève de Saint-Cloud pour que dans toutes les situations où nous serons placés, et comme hommes, et comme fonctionnaires, nous recevions la même considération qu'un autre élève des grandes écoles de l'Etat ». En dépit de toutes les oppositions – et elles furent nombreuses – « l'enseignement primaire supérieur fut intégré au second degré, et sa grande École fut enfin absorbée par la faculté. Victoire idéale ? Pas encore vraiment au lendemain de la première guerre mondiale dans un pays traumatisé en quête de renouveau. « Clé de voûte, avant-garde et bannière de l'ordre primaire qu'elle engendre et qui la nourrit, L'ENS de Saint-Cloud paraît désormais condamnée à vaincre... ou à périr avec lui ».

## **B. Deuxième Partie**

### ***Le Droit d'être ambitieux***

**1919-1941**

#### **Chapitre 6 : Une École menacée**

La moitié des normaliens ne revint pas du « *labyrinthe des tranchées* ». L'ENS « sanctifiée par l'immolation des siens (.) dut affronter une nouvelle remise en question (.) l'enseignement primaire supérieur étant attaqué dans son ensemble. (.) l'École et l'Amicale battirent même en retraite et ne défendirent plus que l'essentiel : l'existence même de l'institution.

#### **La crise de l'après-guerre**

L'École ayant fermé ses portes pendant toute la durée de la guerre, à partir de 1918 des projets de réformes se profilèrent tendant à supprimer Saint-Cloud dans le cadre d'une refonte complète du système éducatif.

Au nom de l'efficacité économique, par exemple, on voulut en finir « avec le cloisonnement social et culturel des ordres primaire et secondaire en ouvrant le lycée à tous pour faire disparaître les E.P.S. considérés comme « *Ghetto populaire* ». Donc plus d'autonomie primaire, « **la démocratie**

---

<sup>37</sup> Ironie mordante de cette expression sous-entendant bien des persécutions.

***passerait désormais par la secondarisation des primaires ».***

Dans cette situation d'école unique, les ENS primaires se trouvaient menacées, soit d'être effacées, soit d'être *réduites à des centres de formation pédagogique, fonction marginale et peu considérée en 1920*. Un autre projet<sup>38</sup> envisagea aussi de *spécialiser les professeurs d'EN en utilisant les universités régionales pour la formation des enseignants scientifiques*, Saint-Cloud et Fontenay conservant le monopole de l'enseignement littéraire et assurant la préparation des inspecteurs primaires et des directeurs d'écoles normales. Finalement l'École parvint à conserver ses deux sections, la spécialisation du professorat et la préparation au CAIP.

### **Le temps des incertitudes**

La période 1920-1940 fut en effet, assez cacophonique puisqu'on envisagea sérieusement de supprimer les EPS en les intégrant au secondaire sous l'appellation de « collèges », mais, très bizarrement, sans préciser le devenir de Saint-Cloud et Fontenay dont les EPS dépendaient pourtant. En fait, toutes les réformes envisagées furent inachevées jusqu'au désastre de 1940 où le maréchal Pétain supprima les écoles normales, Saint-Cloud et Fontenay ne subissant pas le sort réservé à leurs cadettes. « On a supprimé les écoles normales primaires et conservé les écoles normales nationales ». Totale incertitude.

### **Les silences de l'Amicale**

Après la guerre, et pendant une longue période, l'Amicale se retira du grand débat sur l'École unique. Aucune réponse ne fut donnée par les cloutiers aux questions qui divisaient alors l'Université, contrairement à l'attitude très combative des fontenaysiennes beaucoup plus engagées sur la défense des Écoles Normales.

La cause profonde de la neutralité résidait dans l'opposition de statut professionnel des anciens de l'École selon leur lieu d'exercice : les élèves nommés professeurs dans les EN d'instituteurs voulaient le maintien du *statu quo* ; ceux qui avaient été nommés dans des EPS souhaitaient intégrer le corps du secondaire des lycées et espéraient la réalisation de l'école unique. L'Amicale fut donc placée en situation de ne pas pouvoir

---

38 Celui de Paul Lapie.

unifier les désirs contradictoires des enseignants. «*Toute prise de position et même tout débat risquaient de faire éclater la grande famille de Saint-Cloud* ».

### **Le Dernier Rempart**

Il fut question, pendant cette vaste période de neutralité de l'Amicale, du rôle important, capital même, tenu par 3 Directeurs de l'ENS de Saint-Cloud entre 1909 et 1939 : **Victor Bonnarie**, 1909-1926, très conservateur, donc partisan de la structure en place mais acceptant, à la fin de sa carrière, que les élèves puissent s'inscrire en Sorbonne ; **Pierre-Félix Pécaut**, 1926- 1935, libéralisme, laïcité et tolérance nommé Inspecteur Général en 1910, très « politique », ouvre l'école sur la Faculté. Image de ce Directeur proche de l'hagiographie. Apogée de Saint-Cloud ; **Oscar Auriac** , 1935-1939 (et ses Secrétaires Généraux G. Goujon et H. Canac) confrontés aux problèmes immobiliers de Saint-Cloud en raison de la construction de l'autoroute de l'Ouest. Construction compensatoire d'une résidence pour les élèves face à la gare de Saint-Cloud. Études brillantes sur les trajectoires des élèves prouvant la valeur de l'Institution comme chef-d'œuvre en matière d'enseignement démocratique.

## **Chapitre 7 : Le Chef-d'œuvre de l'Enseignement Démocratique**

### **Un Club de Majors d'École Normale**

Quelques pages très hagiographiques sur le concours d'entrée à Saint-Cloud qui sur-sélectionne les lauréats du concours d'entrée (heureux élus) suscitant une véritable passion pour la brillantissime ENS des normaliens primaires.

### **L'École des Prolétaires**

« Saint-Cloud recrute ses élèves dans le peuple le plus authentique, et c'est là, plus que dans l'enseignement qui y est donné, ce qui distingue notre école des autres grandes écoles ». « Pour les fils des classes supérieures, l'université et la Rue-d'Ulm délimitent la voie royale. L'ENS primaire reste le domaine réservé des fils de familles populaires ». Mais elle peut s'intituler avec fierté « la plus haute manifestation de

*l'esprit démocratique en matière d'enseignement* ». Ce sont là – de toute évidence - les éléments sociologiques d' une population ayant conquis, par son mérite, un positionnement dominant susceptible de se manifester désormais avec rigueur. Tout statut dépassé suscite, en effet, des comportements inflexibles dont les Centres pédagogiques - décidément de plus en plus marginalisés, feront l'expérience.

### **Les Racines rurales**

« Cette « école populaire » réservée à l'élite des primaires, le discours officiel la consacre aussi comme une »école nationale « enracinée dans les campagnes ». Jusque dans les particularités régionales de son recrutement, l'ENS est l'émanation d'une France rurale, pour l'instant du moins...

### **Chapitre 8 : Des étudiants pas comme les autres**

« Comment ne serait-il pas ébloui, ce petit provincial à qui l'on offre, tout à coup, des conditions d'études confortables, un cadre exceptionnel, des maîtres prestigieux et, en prime, la capitale et son foisonnement culturel de l'entre-deux guerres ». Mais les conditions d'études et le cadre exceptionnel ne vont pas attirer exclusivement des « petits provinciaux »... la population scolaire va se transformer.

### **La barrière reculée**

« En améliorant, dès août 1920, le niveau d'études du primaire supérieur, Paul Lapie satisfait aussi une vieille revendication du clan primaire qui, dès les débuts de l'ENS, sous l'influence d'Octave Gréard, avait organisé l'enseignement dans les écoles primaires avec la fameuse méthode concentrique<sup>39</sup>. Reculer la barrière signifia enrichir la formation des cloutiers en l'élevant de plus en plus au niveau des facultés. Le primaire supérieur devint « une université dans l'université » et le mouvement vers la Sorbonne s'accroît donc. Sans remettre en question la destinée pédagogique des ENS primaires, on assista donc à une mutation de plus en plus nette vers un modèle ressemblant de plus en plus à la Rue d'Ulm.

---

39 La méthode concentrique.

## **Les avatars de l'esprit de Saint-Cloud**

Avant de parler des avatars, les auteurs commencent par souligner trois avantages pour l'École: d'abord la place occupée par les cloutiers dans la haute université avec un enseignement supérieur de la meilleure qualité tant à Saint-Cloud qu'à Fontenay ; ensuite le cadre idyllique (le Parc de Saint-Cloud) où l'École a l'avantage d'exister ; enfin, modeste mais, pour des jeunes gens habitués à la pauvreté, le confort d'être dans de bonnes conditions. En revanche, la situation financière des étudiants est à la limite de la pauvreté, leurs distractions, loin de Paris qu'on ne peut atteindre que par le métro qui n'est pas gratuit et les spectacles qui ne sont pas toujours à la portée de leur bourse, tout cela rend la vie bien difficile. D'où une lente érosion de « l'esprit de Saint-Cloud ».

### **Le cœur à gauche**

« L'ouverture de l'École sur le monde extérieur favorise considérablement l'essor du syndicalisme et de la vie politique. L'ENS de Saint-Cloud a décidément le cœur à gauche.

### **Les cloisons qu'on ne franchit pas**

La vie du Cloutier, en effet, est assez misérable et celle du normalien de la rue d'Ulm aisée et désinvolte ;

« *La distinction et l'élégance qui se dissimulent dans « l'anarchie poétique » de l'ulmien semblent être refusées au cloutier* ». « Aristocrate de la pensée » côté ulmien ; « travailleur intellectuel mal dégrossi » côté Saint-Cloud ». « C'est toujours à leurs racines populaires que les cloutiers sont renvoyés ».

## **Chapitre 9 : Une élite inachevée**

### **Les sentiers battus**

Le problème de la carrière professionnelle du cloutier est posé. Concurrence inégale avec les « secondaires » pour les postes de professeur en EN, les postes hors de France, les postes en EPS et les postes d'inspection. Peu de cloutiers obtiennent les postes d'Inspecteur d'académie, la possession de l'agrégation demeurant la clé de la promotion.

## **L'agrégation, chant des Sirènes**

Quatre longues pages sont consacrées à l'agrégation longtemps réservée aux secondaires et aux ulmiens.

Les cloutiers commencent à l'affronter, dès les années 1920. Par suite, après leur sortie de l'École, les cloutiers cherchent une nouvelle consécration en dehors de leur ordre d'enseignement. « La conquête de l'agrégation devenant leur ultime victoire ». Ce succès apparut d'abord comme une hémorragie, les lauréats cloutiers de l'agrégation étant régulièrement nommés dans le secondaire, donc dans les lycées. « *Les murs de la citadelle primaire étaient donc ébranlés* ».

### **Photo de groupe avant la débâcle**

Dans les années 30, à la veille de la guerre, Saint-Cloud, en dépit des élèves ayant acquis l'agrégation, reste encore une « *ENS primaire par excellence* », « *assurant donc la formation des cadres de l'enseignement populaire. Cependant les jours du primaire supérieur sont comptés. Une autre ère pleine de bouleversements et riche de promesses s'ouvre devant les anciens cloutiers. Ces enfants du peuple – l'administration s'en félicite encore à la veille de la guerre – vont-ils en profiter ?* ».

## **Chapitre 10 : L'ascension du peuple**

### **Une voie moyenne**

Le climat général de l'École se modifie progressivement et il est désormais question de l'itinéraire professionnel des élèves parmi lesquels on compte de plus en plus de personnalités de premier plan : Jean Amrouche, Maurice Fombeure, Marc Blancpain, Yvan Audouard, André Bazin, Maurice Nadeau, Marcel Edmond Naegelen, etc. Ces réussites ne doivent cependant pas faire illusion car les cloutiers ne sont pas encore parvenus à égaler les succès de leurs rivaux de la rue d'Ulm. Un diplômé de Saint-Cloud va même jusqu'à dénoncer l'École comme « une escroquerie, puisque la préparation de l'agrégation y était impossible. Grâce à quoi – poursuivait-il - il avait « toute sa vie assuré le service d'un agrégé mais au rabais ». Mais on assiste progressivement à

une élévation du statut social - notamment par le mariage - la proximité de Saint-Cloud et Fontenay favorisant des idylles élevant le niveau social des familles nouvelles ainsi construites.

### **Trois générations pour faire un gentilhomme**

Citons simplement, pour développer cette théorie, le livre très prévoyant (1922) de P.F. Pécaut, fils du fondateur de Fontenay-aux-Roses, ayant pour titre « En marge de la pédagogie » où « il pose les jalons de cette généalogie de la réussite sociale » : « Le fils d'un paysan modeste, *par l'école supérieure et l'école normale, devient instituteur. Son fils, à son tour, grâce à une bourse ou simplement aux sacrifices de sa famille, va au lycée, et après un court séjour à l'ENS ou auprès d'une faculté, devient professeur d'enseignement secondaire ou d'université. Et le fils de ce fils entrera au Conseil d'État ou dans la magistrature, ou dans les carrières privées comme ingénieur* ».

## **C. Troisième Partie**

### **Le Défi universitaire 1942-1982**

#### **Chapitre 11 : Du Primaire au Supérieur**

##### **L'Ère des ruptures (1940-1950)**

18 septembre 1940 : Suppression des écoles normales. Période confuse d'affrontements idéologiques. 15 août 1941, la Loi Carcopino crée l'École unifiée (suppression des EPS devenant des collèges modernes, le tout aboutissant à un seul diplôme : le baccalauréat). Fontenay et Saint-Cloud n'ont plus qu'une mission : former les professeurs de collèges en 3 ans après le baccalauréat, pour obtenir la licence et le CAEC (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges), l'agrégation étant réservée aux seuls titulaires d'une licence ès lettres traditionnelle. Le gouvernement de la libération annulera les lois de Vichy et créera, parmi les licences ès lettres préparatoires à l'agrégation, la licence de Lettres modernes qui mettra toutefois quinze ans pour être ouverte à l'agrégation. La commission Langevin-Wallon fit de Saint-Cloud une « ENS pédagogique » chargée de former les inspecteurs, les directeurs et les pédagogues des écoles normales.

Mais l'ambiguïté se mit à régner car le décret du 19 février 1945 avait déjà transformé l'ENS en un établissement préparatoire à l'enseignement du second degré. Cacophonie donc. Noter, par ailleurs qu'entre 1947 et 1951 furent organisés les trois centres pédagogiques nourrissant d'évidence l'idée de la transformation prochaine de l'École en ENS pédagogique. On pouvait donc avoir déjà quelque doute sur la satisfaction engendrée par cette situation...

Saint-Cloud commençait à avoir de solides -quoique discrètes intentions - de se « *lancer à la conquête d'une nouvelle légitimité* ».

### **Conquêtes et Concessions (1951- 1966)**

**Première conquête** : faire prévaloir l'agrégation. Le 4 juillet 1956, un décret porta à 4 ans la scolarité des élèves de Saint-Cloud et de Fontenay, avec comme tâche prioritaire la préparation de l'agrégation « *ou à défaut du CAPES* », le droit ne faisant qu'entériner le fait accompli . **Deuxième conquête** pour les écoles de Saint-Cloud et Fontenay, création, en 1959, d'une agrégation de lettres modernes. À noter, toutefois, que l'agrégation, pour les Ulmiens ouvrait souvent les portes de l'université alors que pour les Cloutiers elle conduisait généralement à l'enseignement secondaire. Donc, pour ces derniers, l'accès à l'enseignement supérieur devint la nouvelle priorité. Après moult combats à visée démocratique, en 1966-67, Saint-Cloud s'aligna sur les grandes écoles, et, le 31 décembre 1965, Jacques Butterlin<sup>40</sup> hérita d'une école toute nouvelle, « *tant par son recrutement que par sa finalité* ».

### **De l'euphorie au désenchantement**

Euphorie car tout semble sourire en 1960 à l'ENS de Saint-Cloud (ex : 1000 candidats en science pour 50 places), création de laboratoires, créations de postes de professeurs, organisation de colloques, vocation de recherche reconnue à l'École, autant de signes bénéfiques que les événements de mai 1968 vont malmener.

S'ajoute à cela le problème immobilier et la décision de transfert à Lyon prise par Jacques Chirac, Premier Ministre de l'époque. Avec le

---

40 Qui m'a reçu au CREDIF en 1973 et dont je garde un souvenir chaleureux.

transfert, se pose, dans les années 70, le problème des missions de l'École et, notamment, le plan logique de formation dont elle a la responsabilité. EN 1977, suppression de la formation des élèves- inspecteurs assurée par l'École depuis 1920. Finalement l'École est accusée de former des chercheurs dont les universités n'ont que faire. Bref , restriction des débouchés. Saint-Cloud (contrairement à Ulm) : n'ayant pas d'anciens élèves au Gouvernement, étant par ailleurs classé politiquement à gauche alors que la majorité gouvernementale est de droite, et ne bénéficiant pas du côté des partis de gauche, d'une protection considérable en tant que « grande école » ne jouit pas du même prestige et des mêmes appuis que sa grande rivale en dépit du fait quelle recrute de moins en moins dans les couches inférieures et moyennes de la société.

## **Chapitre 12 : Ceux qui viennent d'en haut**

### **Le tarissement de la source primaire**

On assiste, en effet, à un tarissement de plus en plus net de la source primaire. *« Elle n'est plus la ressource quasi unique des milieux défavorisés. Passé le milieu des années 60, les normaliens se font rares parmi les cloutiers... et les enfants du peuple aussi ».*

### **La revanche des héritiers**

*« Entre 1966 et 1979, 1 cloutier sur 2 est issu des « classes supérieures » alors que dans les promotions 1942-1955, le rapport était de 1 sur 7. Il y a donc « embourgeoisement de l'école ». « La disparition progressive des normaliens primaires a largement déterminé l'évolution constatée dans le profil social des élèves de Saint-Cloud ». « Par leur présence et par leurs ambitions, ces nouveaux élèves contribuent, en retour, à relever la notoriété de l'institution ».* Et il est évident que ce changement de population étudiante jouera son rôle dans la décision de rupture avec les Centres pédagogiques.

### **La fin d'un symbole**

*« Le symbole n'est plus : un mythe l'a remplacé. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les Cloutiers ont bien changé dans leurs origines et dans leur mentalité ».*

## **Chapitre 13 : Une Crise d'identité**

### **Comment peut-on être Cloutier ?**

« L'esprit de Saint-Cloud (.) a disparu : on trouve à sa place des mentalités diverses *que les élèves décrivent en prenant soin, parfois, de bien s'en démarquer. Le Cloutier n'existe plus : restent des élèves d'une ENS que les nostalgiques d'une identité perdue et l'opinion publique réunis s'emploient à regrouper sous les bannières du militantisme ou de la pédagogie* ». Il semble toutefois que, bien plus que la pédagogie, c'est la consécration scientifique au plus haut niveau que le Cloutier préférera au prototype de « l'enseignant besogneux » issu du petit peuple. Les Cloutiers de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont découvert le « droit d'être ambitieux ». Qui pourrait le leur reprocher ?

### **Pédagogues et militants**

« En 1970 l'Amicale des anciens élèves soulignait « l'originalité de l'ENS de Saint-Cloud fondée sur une symbiose entre ses services littéraires et scientifiques et les Centres de recherche pédagogique. En 1978, le très sérieux *Traité des sciences pédagogiques* apprend à ses lecteurs que tous les Cloutiers reçoivent une formation dans leur discipline d'option et un « enseignement de psychologie sociologie et pédagogie. Le Dossier de l'étudiant publié en 1979 confirme l'information et, en 1980, le Syndicat national de l'enseignement supérieur se félicite de l'intervention des centres pédagogiques de Saint-Cloud dans la formation des élèves de cet établissement. Tout le monde s'accorde à le répéter : la qualité de pédagogue est consubstantielle au Cloutier ». Que dire sinon que tout cela, ainsi que les 10 pages développant ces quelques lignes, est un tissu de rêveries et de mensonges – non pas des auteurs du livre – mais de la situation qu'ils décrivent avec une parfaite objectivité et franchise. L'école brandissait effectivement le fanion de la pédagogie mais la seule grande ambition de Saint-Cloud, ce fut l'agrégation... Son militantisme fut nourri à ce niveau.

### **Le ciment agrégatif**

En effet, le succès grandissant de l'agrégation à Saint-Cloud est une réalité en constante progression après la guerre. Toutes les promotions

eurent alors à cœur de conquérir ce titre conquis de plus en plus brillamment et qui a permis de donner à Saint-Cloud une fonction universitaire entièrement comparable à celle de la rue d'Ulm dans la sélection et la formation d'une élite scientifique. Dans l'ordre des sciences, par exemple, l'École se distingua par une sur-représentation assez régulière de ses candidats en tête de liste des agrégés de biologie, de géologie et de chimie. Les résultats furent tels qu'on en arriva « à une agrégation présentée comme une rampe de lancement, rehaussée du titre d'ancien élève de Saint-Cloud, vers les carrières universitaires ». Un tel succès permet de comprendre la nature du regard de ces brillants « agrégés » sur le sort d'un CREDIF qui n'était décidément plus dans la bonne épure.

## **Chapitre 14 : Une élite à part entière**

### **La consécration universitaire**

Le succès remporté par l'École dans le domaine de l'agrégation fut le début d'une évolution victorieuse en direction du supérieur qui devait devenir, en fin de compte, la consécration sociale ultime souhaitée. Le Cloutier, après les années 65, envisagea de plus en plus son avenir dans la recherche car il sentait que « le piège du secondaire avait tendance à se refermer sur lui. La responsabilité en incombait à l'École victime d'un réquisitoire sévère : « *Saint-Cloud n'apporte ni dans ses structures, ni dans son esprit, les conseils et l'aide, indispensables pour l'accès aux carrières de l'enseignement supérieur*<sup>41</sup> ». Ce sont là les signes annonciateurs d'un changement de mentalité provenant probablement aussi d'une modification progressive du tissu social de l'école où l'ambition d'ascension sociale s'inspira de plus en plus de la rue d'Ulm et de l'ENA.

### **Vous avez dit : « Promotion sociale » ?**

La promotion sociale, bien entendu, ne fut pas limitée à l'agrégation et à ses conséquences.

---

41 Déclaration d'un historien de 1971.

Elle se construit aussi par le mariage d'un pourcentage élevé de cloutiers (40%) avec des épouses nées dans les classes supérieures. Mais l'endogamie tint aussi son rôle et se poursuivit avec bonheur dans le cadre de mariages pédagogiques de plus en plus nombreux. « *Tout en continuant d'assurer la promotion sociale d'une minorité d'enfants du peuple, l'ENS de Saint-Cloud contribua, dès le milieu des années 1960, à consolider la position acquise par des familles « bourgeoises » de fraîche date.*



*Conclusions*

Passer de 300 à une dizaine de pages, est un exercice risqué compte tenu de l'embrouillamini des faits au fil des années, et même, disons-le, du carambolage d'événements historiques et politiques discordants avec lesquels il a fallu compter : 3<sup>e</sup> République, première guerre mondiale, oppositions sociales entre l'*École de la bourgeoisie et celle du Peuple*, deuxième guerre mondiale, la France sous l'occupation, la Libération, 1968, les tribulations de l'agrégation, sans oublier la colonisation et la guerre d'Algérie etc. Tout cela a été résumé en respectant autant que possible les contradictions, les conflits sous-jacents, les résistances pour montrer le lent mais inexorable mouvement des deux ENS primaires vers une victoire à la Pyrrhus, car, en fin de compte, ce à quoi elles sont finalement parvenues, c'est à une situation où le vainqueur adopte un modèle spirituel et scientifique d'inspiration fortement « Rue d'Ulm », donc dédaigneux de son passé peuple où la pédagogie occupait une place majeure...

Le vent a donc tourné après moult tribulations, pour s'orienter vers le même modèle bourgeois qui, à Lyon, reçoit aujourd'hui des élèves n'ayant que peu à voir avec les braves ruraux et fils d'instituteurs du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Dès 1956, date de la généralisation de l'agrégation sous toutes ses formes, l'objectif implicite sacré fut l'extermination du prosaïsme pédagogique. Plus de bâtards de la République ! Le CREDIF, à peine créé, n'avait donc plus, dès sa naissance, qu'une maigre espérance de vie. Sa disparition était déjà implicitement programmée puisque l'École ne l'incorpora même pas dans la formation de ses étudiants. Qu'a-t-il résulté de cela ? Rien d'autre qu'une contradiction d'autant plus formidable que l'une de ses fonctions historiquement importantes, à savoir la formation professionnelle complémentaire des élèves au métier d'enseignant, a été passée pratiquement (pour ne pas dire ubuesquement) à la trappe. Un tel fait, n'en déplaise aux esprits les plus distingués – et sans même convoquer Alfred Jarry – rejoint le symbole universel comique (jusqu'à un certain point s'entend) de l'absurdité d'un pouvoir dont la mission obstinée fut donc de détruire un de ses meilleurs atouts, à savoir la défense internationale de la langue et de la culture

françaises dans le monde que le CREDIF lui apportait avec une extrême munificence. Mais elle n'en voulait pas.

Qu'on en juge par le passage suivant<sup>42</sup> extrait de la conclusion du livre du centenaire (1982) que nous avons tenté de suivre pas à pas :

*« Les normaliens préparent en effet les examens de l'université mais suivent une partie de leurs cours dans leurs écoles, sans y recevoir toutefois une formation complémentaire. Si l'on envisage la seule préparation au métier d'enseignant, l'ENS de Saint-Cloud fournit le meilleur exemple de ce paradoxe. Sa « vocation pédagogique », traditionnellement proclamée, est un mythe : les centres de recherche dont elle s'est dotée en ce domaine après la Libération restent totalement étrangers à la formation de ses élèves. Pour justifier son droit à l'existence, l'École de Saint-Cloud invoque aussi, à l'instar de ses consoeurs, le devoir de sauvegarder le dernier dispositif de fonctionnarisation des élèves-professeurs existant après la suppression des IPES et la nécessité de promouvoir les meilleurs ». C'était déjà aux « meilleurs » que s'adressait le fondateur de cette école à la fin du siècle dernier, mais, depuis ce temps-là, leur profil a suffisamment changé pour que l'institution perde sa véritable originalité ».*

Mais alors, que devient le CREDIF dans tout cela ? Parodiant Ionesco, nous pourrions intituler notre avant-dernière partie par le titre suivant : *Le CREDIF ou « Comment s'en débarrasser » ?*

## **1. Le CREDIF ou « Comment s'en débarrasser »<sup>43</sup> ?**

Si l'on se place dans l'univers théâtral, on découvre que les couples fonctionnent volontiers sur le mode tragique : Clytemnestre tue Agamemnon dans Eschyle ; Médée tue ses enfants pour se venger de l'infidélité de Jason dans Euripide ; Othello tue Desdémone dans Shakespeare. etc. Pour un effet de style (plus ou moins comique) on pourrait présenter Lyon comme l'assassin du CREDIF, et ce dernier comme le modeste Cousin Pons d'une grande famille en pleine gloire montante.

---

42 Op.cit ; p.235.

43 Sur le modèle de la Pièce de Ionesco : « Amédée, ou comment s'en débarrasser ? » mise scène par Ionesco dans les années 50 et reprise par Roger Planchon en 2007.

Hélas, l'ENS de Lyon, toute pénétrée de son standing et des accointances glorieuses qui étaient désormais les siennes en 1996, ne pouvait qu'être agacée par ce lointain parent prolétaire dont la seule présence lui faisait un tort infini dans les milieux scientifiques qu'elle fréquentait désormais. Elle éprouvait donc - comment ne pas le comprendre ? - un désir impératif : se débarrasser au plus vite du CREDIF.

Cela m'autorise peut-être à donner encore la parole à Ionesco pour expliquer « le tragique existentiel de la vie de couple » si tant est que l'ENS et le CREDIF aient pu être une forme d'illustration possible de ce type de situation pendant leur quarantaine d'années de vie commune. Voici, par exemple, ce que Ionesco disait du couple : « *c'est l'homme et la femme, c'est Adam et Eve, ce sont les deux moitiés de l'humanité qui s'aiment, qui se retrouvent, qui n'en peuvent plus de s'aimer ; qui, malgré tout, ne peuvent pas ne pas s'aimer, qui ne peuvent pas être l'un sans l'autre* ». Le CREDIF a fait l'amère expérience, un certain 4 septembre 1996, qu'il n'était décidément plus dans le cœur sec de son partenaire. Il lui a suffi pour cela de lires répudiation dans les lignes sobres jusqu'à la chicherie par lesquelles Sylvain Auroux, en plein accord avec Bernard Bigot et Bernard Cerquiglini, lui intimait l'ordre de déguerpir au plus vite. Il l'a dit plus gentiment, c'est vrai, mais, à la forme près quelle différence ? Ce qui prime dans cette affaire, comme dans *Amédée, ou comment s'en débarrasser*, c'est le cadavre. Entre l'ENS et le CREDIF, il y eut aussi un cadavre, comme dans la pièce de Ionesco. Pendant longtemps, l'ENS (qui pourtant en mourait d'envie) n'a pas su, ou pas pu arrêter le temps *in posse, in fieri et in esse*<sup>44</sup> du CREDIF de se développer ou, si l'on préfère, *le temps en puissance, en devenir ou sous forme accomplie* d'un Centre de recherche et d'action encore en pleine vitalité en 1996, donc éminemment capable alors de poursuivre son destin dans la voie qui était, encore et encore, solidement la sienne. Cette présence active mais indésirable, c'est paradoxalement le cadavre de Ionesco. Il fallait s'en débarrasser et pour ce faire, les collaborations ne manquèrent pas... Qu'il y eût intérêt, pour le CREDIF, à faire alliance avec le Conseil de l'Europe fut certainement de

---

44 Je me réfère ici à la fameuse classification de Guillaume.

bonne politique. C'était un chantier d'un indiscutable intérêt même s'il a finalement servi de prétexte à des décisions regrettables. Pourquoi diable avoir démoli le CREDIF ? Ne pouvait-on pas collaborer avec Strasbourg sans obligatoirement détruire un Centre mondial dont l'annexe suivante montrera l'efficacité et la modernité.

## **2. Que reste-t-il aujourd'hui ?**

Plus de cadavre mais encore quelques survivants... à la retraite. Donc plus de problèmes. On enseigne encore le FLE dans les Universités. Excellente nouvelle ! *Un Niveau Seuil* et le *CECRL* font ce qu'ils peuvent, mais commencent à sentir un peu le cuit et le recuit. Pour le « Globish », en revanche, tout montre qu'il progresse rapidement en France. Le malheur des uns, c'est bien connu, fait le bonheur des autres. Si, par entêtement, on prend encore la peine de réfléchir aux raisons de la dissolution du CREDIF le 4 septembre 1996, on trouve facilement que l'opération fut quasiment construite - sourire permis - selon les principes du célèbre traité du général prussien Carl Von Clausewitz : *Vom Kriege*<sup>45</sup>, théorisés façon administration française dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. On trouve, en effet :

- sur l'Acropole (au Ministère de l'Éducation Nationale) un authentique savant ;
- autour de lui, un aréopage d'archontes couronnés de myrte, donc pétris de sagesse, de volonté et de bienveillance (quoique aussi, espérons-le, de doute pour certains).

Tout le territoire fut remarquablement balisé :

- l'Audit, son Président et son adjoint, rédacteurs de deux actes complémentaires d'accusation ;
- l'ensemble des membres judicieusement choisis de cet Audit, uniquement là pour faire masse et justifier par leur bienveillante indifférence les actes en question ;

---

45 De la Guerre.

- le Directeur de l'ENS de Lyon, homme de science, de conviction et de réaction ultra-rapide ;
- le personnel du CREDIF, ses protestations inaudibles et ses guides internes ou ex-internes convaincus mais embarrassés, donc soucieux de bienveillance à l'égard des exclus, désormais souvent regroupés parfois autour, hélas, d'un cercueil.

Relisons quelques passages de Clausewitz : « *Telles qu'elles sont en réalité, les guerres ne sont rien d'autre que l'expression de la politique elle-même* »... « *c'est la politique qui a produit la guerre. Elle est l'intelligence et la guerre en est l'instrument, non l'inverse* ». « *La guerre doit être conçue comme un tout organique et indivisible, où chaque activité isolée participe au tout et trouve son origine dans l'idée de ce tout. Il devient alors parfaitement clair que le point de vue suprême dans la conduite de la guerre, d'où partent les lignes directrices, ne peut être autre que celui de la politique* ». « *Les plans découlent de ce point de vue comme s'ils sortaient d'un même moule ; comprendre et juger devient plus facile et plus naturel ; les convictions sont plus fortes, les motifs plus satisfaisants, et l'histoire plus compréhensible* <sup>46</sup>».

Le seul ennui, c'est que l'inflexible politique choisie et mise en œuvre par nos brillants archontes de Saint-Cloud, Fontenay et Lyon, exerça immédiatement et définitivement une influence délétère sur le domaine national et mondial de la langue française qui, d'évidence, aurait mérité de conserver toute sa place dans l'ENS de Lyon. En dépit du succès de l'École dans le champ légitime des ambitions, rivalités et affrontements scientifiques normaliens, une diplomatie de Grande École oublia immédiatement (en 24 heures) et définitivement (aucune reprise de cap depuis un quart de siècle) les lauriers récoltés en près de cinquante années d'existence par le CREDIF.

Encore Clausewitz : « *L'expérience nous enseigne qu'en dépit de la grande diversité et du développement technique de la guerre, les linéaments d'un conflit sont encore déterminés par les cabinets , c'est-à-dire, pour parler*

---

46 Op.cit, p.344.

*techniquement, par un organisme (.) politique* ». Et il ajoute : « *Si la politique est juste, c'est-à-dire si elle convient à son objectif, elle ne peut agir sur l'ensemble de l'opération que de façon favorable*<sup>47</sup> » .

Tout cela est juste à ceci près que les décideurs politiques dans leur ensemble, estimaient :

- pour quelques-uns, que la défense de la langue-culture française devait s'élargir au multilinguisme dont l'Europe était la preuve incontournable. Le CREDIF stagnait...
- pour d'autres, que la langue française était désormais devenue, sinon obsolète, du moins plus modeste à l'international et qu'il fallait désormais se tourner plutôt vers l'anglais devenu l'avenir de l'humanité ;
- pour les derniers enfin, que cette histoire de langue à base de techniques d'enseignement était un traquenard pédagogique à exclure des projets d'une véritable Grande École contemporaine.

Toujours Clausewitz pour boucler la boucle :

*« Nous avons voulu donner une idée claire de ce que l'on aurait voulu et dû faire dans une guerre de ce genre. Nous avons souhaité faire ressortir le nécessaire et le général, laisser toute latitude à l'individuel et l'accidentel, mais nous avons voulu aussi écarter l'arbitraire, l'infondé, le fantasque, le fantaisiste et le sophisme. Si nous y sommes parvenus, peut-être avons-nous rempli notre tâche*<sup>48</sup> ».

Rien n'est moins sûr, mais comme le rappelle la devise de Guillaume d'Orange-Nassau : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ».

---

47 Op. cit, p.346.

48 Op.cit, p.360.



## *Éléments bibliographiques*

Baudelaire, Ch. *Invitation au Voyage*.

Bourdieu, P. 1982. *Leçon sur la Leçon*. Paris : Editions de Minuit.

Cerquiglini, B. 1996. Auteur du Rapport d'Audit sur le CREDIF.

Cortès, J., Marcellesi, J-B. 1990. *Vivre le français*, direction du N° 738, octobre 1990, de la revue littéraire mensuelle *Europe*, auteurs de la Préface « *Et pourtant elle bouge...* ». p. 3-9, concernant la langue française.

Dubus, F. 2012. *Entretien avec Francis Dubus* par Danielle Alloin, le 25 août 2012. Communauté des anciens des ENS de Lyon, LSH, Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud. [En ligne] : <https://alumni.ens-lyon.fr/page/entretien-avec-francis-dubus> [consulté le 20 avril 2022].

Dubus, F. 2014. *L'évolution des ÉNS par Francis Dubus*. Entretien par Danielle Alloin, le 20 juillet 2014. Communauté des anciens des ENS de Lyon, LSH, Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud. <https://alumni.ens-lyon.fr/page/l-evolution-des-ens-par-francis-dubus>. [En ligne] : [consulté le 20 avril 2022]. témoignage a été initialement publié dans le *Bulletin de l'Association des élèves et anciens élèves des ENS de Lyon, Fontenay, Saint-Cloud*, n° 2, 2015, p. 29-33.

Fourquet, J., Cassely, J-L. 2021. *La France sous nos yeux*. Paris : Éditions du Seuil.

Hagège, C. 2000. *Halte à la mort des Langues*. Paris : Éditions Odile Jacob.

Klausewitz Carl (von), *De la Guerre*. [1832] 2014. *Vom Kriege* (De la Guerre). Paris : Payot.

Luc, J-N., Barbé, A. 1982. *Des Normaliens. Histoire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud*. Presses de la Fondation Nationale de Sciences politiques.

Molac, P. Actuel Député à l'Assemblée Nationale, ardent défenseur des Langues Régionales.

Orwell, G. 2007 [1945]. *La ferme des animaux*. Paris : Folio, Gallimard.

Orwell, G. 2021 [1949] *Mil neuf cent quatre-vingt-quatre*. Paris : Folio, Gallimard.

Porcher, L. 1976. « M. Thibaut et le bec Bunsen ». E.L.A. *Études de linguistique appliquées*, n° 23, Juin 1976, p. 6-17.

Rops, D. 1978. *Introduction Générale à la lecture et à la méditation des textes sacrés*, Sainte Bible Le Touzey et ANE, Edilec.

Victor, H. 1850. *Le suffrage universel*. Discours prononcé à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1850. [En ligne] : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/victor-hugo-21-mai-1850> [consulté le 20 avril 2022].

❧ *Annexes* ❧

## *Présentation de l'auteur de ce neuvième volume*



Jacques Cortès, a été Professeur à l'**Athénée Français** et à l'**Université Chuo** de Tokyo de 1963 à 1971, puis Professeur à l'**Université Mohamed V** de Rabat Maroc (1971-1972) et enfin expert de l'UNESCO détaché à l'*Université de Kinshasa* (1972-1973).

De retour en France il a été Directeur-adjoint puis Directeur du CREDIF pendant 13 années (1973-1986) à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud où il a été nommé Professeur des Universités en 1983.

Il a ensuite fondé et dirigé **L'IDELF** (Institut pour le Développement des échanges en langue française) et créé aux États-Unis, la revue « **Pages d'Écritures** » *en collaboration avec la Mission Laïque française* (1986-1989).

Aujourd'hui Professeur honoraire, il préside le **GERFLINT** (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue internationale) créé en 1999 sous la Présidence d'honneur **d'Edgar Morin**. Le GERFLINT publie et diffuse partout dans le monde **les Revues Synergies du GERFLINT** et la **Collection scientifique Essais Francophones**.



❧ *Table des matières* ❧  
*Volume 9*

*Le CREDIF comme épiphénomène*  
*Le paradoxe de sa disgrâce*

Avant-Propos .....	page 6
<b>1. Les archives de l'ENS de Saint-Cloud .....</b>	<b>page 13</b>
A. Le Centre Audio-Visuel (CAV) .....	page 15
B. Le Centre de Recherche et de Formation en Éducation (CREFED).....	page 15
C. Le Centre de Recherches et d'Études pour la diffusion du Français (CREDIF).....	page 16
<b>2. Premier Bilan .....</b>	<b>page 18</b>
<b>3. 1882 – 1982 : Des Normaliens, Histoire de l'ENS de Saint-Cloud.....</b>	<b>page 23</b>
A. Première Partie : <i>Ceux qui viennent d'en-bas</i> :1882-1914, Chapitres 1 à 5.....	page 25
B. Deuxième Partie : <i>Le Droit d'être ambitieux</i> : 1919-1941, Chapitres 6 à 10 .....	page 32
C. Troisième Partie : <i>Le Défi Universitaire</i> : 1942-1982, Chapitres 11 à 14 .....	page 38
<b>Conclusion .....</b>	<b>page 44</b>
1. Le CREDIF ou « Comment s'en débarrasser ? ».....	page 46
2. Que reste-t-il aujourd'hui ? .....	page 48
<b>Éléments bibliographiques.....</b>	<b>page 51</b>

❧ *Annexes* ❧

Présentation de l'auteur de ce neuvième volume .....	page 54
Volumes parus et à paraître dans la <i>Série CREDIF</i> .....	page 56
Volumes parus dans la <i>Collection Essais francophones</i> .....	page 57

## Essais francophones. Série CREDIF

Série dirigée par Jacques Cortès et Sophie Aubin

<https://gerflint.fr/essais-francophones-serie-credif>



### Volumes parus dans cette série

**Volume 1** : Jacques Cortès. Mai 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Exorde. 26 ans après sa disparition, peut-on parler encore du CREDIF ?** 44 pages. [https://gerflint.fr/images/Collections/Credif/serie\\_credif\\_vol\\_1.pdf](https://gerflint.fr/images/Collections/Credif/serie_credif_vol_1.pdf)

**Volume 2** : Jacques Cortès. Juin 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Une ténébreuse affaire**, 44 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_2.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_2.pdf).

**Volume 3** : Jacques Cortès. Juillet 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Esquisse anthropologique du CREDIF. Caractéristiques historiques, culturelles et politiques**, 42 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_3.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_3.pdf)

**Volume 4** : Jacques Cortès. Août 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Un événement exceptionnel. 15 au 18 mai 1974. Le troisième Colloque International SGAV. Pour l'Enseignement des Langues**, 81 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_4.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_4.pdf)

**Volume 5** : Jacques Cortès. Septembre 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Un deuxième événement exceptionnel, Février à Mai 1983. La Commission Auba**. 38 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_5.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_5.pdf)

**Volume 6** : Jacques Cortès. Octobre 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Après la Commission AUBA, Triomphe et/ou Tristesse. Répercussions imprévues**. 42 pages, [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_6.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_6.pdf)

**Volume 7** : Jacques Cortès. Novembre 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **L'Impossible Chemin de Damas du CREDIF. L'Évaluation des Activités et Programmes, 8 juillet 1996. Le rapport d'AUDIT, 3 Juillet 1996. L'Arrêté N° 96-18, 4 Septembre 1996**. 57 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_7.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_7.pdf)

**Volume 8** : Jacques Cortès. Décembre 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **L'après-didactique du français, septembre 1996**. 46 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie\\_credif\\_vol\\_8.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essaiscredif/serie_credif_vol_8.pdf)

**Volume 9** : Jacques Cortès. Décembre 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Le CREDIF comme épiphénomène. Le paradoxe de sa disgrâce**.

## ❧ *Essais francophones* ❧

Collection scientifique du GERFLINT

dirigée par Jacques Cortès

<https://gerflint.fr/essais>

### **Responsables éditoriaux**

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne), Thierry Lebeau (France),  
Inessa Cortès (France).



### *Volumes parus dans la collection*

**Volume 1 :** Ruggero Drueta (Coord.), 2012. *Claire Blanche-Benveniste. La linguistique à l'école de l'oral*, 171 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/Collection\\_Essais\\_francophones1\\_2012.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/Collection_Essais_francophones1_2012.pdf)

**Volume 2 :** Jacques Cortès (Dir.), 2014. *Les enjeux de la laïcité à l'ère de la diversité culturelle planétaire*, 400 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/Enjeux\\_de\\_la\\_Laicite\\_Gerflint.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/Enjeux_de_la_Laicite_Gerflint.pdf)

**Supplément au volume 2 :** Jacques Cortès, 2018. *La laïcité aujourd'hui. Stabilité, dignité et progrès d'un concept ouvert sur la diversité*, 27 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/essais\\_francophones\\_supplement\\_2018\\_vol\\_2](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_supplement_2018_vol_2)

**Volume 3 :** Jean-Pierre Cuq (Dir.), 2016. *L'enseignement du français dans le monde. Livre blanc de la FIPF*, 285 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/essais\\_francophones\\_3.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_3.pdf)

**Volume 4 :** Thâi Thu Lan, Jacques Cortès (Coord.), 2017. *Stendhal au Vietnam. Colloque National de Huê*, 140 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/essais\\_francophones\\_4.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_4.pdf)

**Volume 5 :** Jacques Cortès, 2018. *Langue-culture française et neurosciences cognitives. Essai de bilan en 2018*, 99 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/essais\\_francophones\\_vol\\_5\\_2018.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_5_2018.pdf)

**Volume 6 :** Rachele Raus (Coord.) 2019. *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, 184 pages. [https://gerflint.fr/Base/Essais\\_francophones/essais\\_francophones\\_vol\\_6\\_2019.pdf](https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_6_2019.pdf)

**Volume 7 :** Ana Dias-Chiaruttini, Marie-Pascale Hamez (Coord.) 2022. *Enseigner le français en contexte plurilingue à travers le monde*, 186 pages. [https://gerflint.fr/images/revues/Essais/essais\\_francophones\\_vol\\_7\\_2022.pdf](https://gerflint.fr/images/revues/Essais/essais_francophones_vol_7_2022.pdf)



### *Catalogages, indexations et référencements*

BNF (catalogue général)

CCfr (Catalogue collectif de France)

Ebsco Discovery Service (EDS)

ISSN Portal- ROAD

LISEO (France éducation international)

La Bibliothèque européenne

Mir@bel

MLA International bibliography

ProQuest central

Sudoc (ABES)

UlrichsWeb

WorldCat (OCLC)

Zenodo

**GERFLINT**  
**Groupe d'Études et de Recherches**  
**pour le Français Langue Internationale**

*Information et accès à l'intégralité de ses revues et publications :*

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/Base/base.html>

[gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)



*Essais francophones. Série CREDIF - Volume 9 / 2022*

Couverture, conception graphique et mise en page :

*Emilie Hiesse, France*



© GERFLINT, Sylvains-les-Moulins, France  
Ark : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb47043802w>  
Bibliothèque nationale de France – Décembre 2022

Vaste retour en arrière pour comprendre, notamment avec Jean-Noël Luc et Alain Barbé, les raisons historiques profondes des décisions prises par l'ENS, après plus de cent ans d'existence pour se hisser au niveau des plus grands, et, tout particulièrement à celui de la « Rue d'Ulm », l'ennemie exemplaire. Combat finalement victorieux et l'on ne peut que s'en réjouir pour l'ENS de Lyon. Être enfin dans le monde des Grands, en avoir fini avec les barrières, les limites, les « hussards noirs » de la République, les incertitudes, le prolétariat, la ruralité, les concessions, le désenchantement... on peut comprendre cela avec toute l'humilité et la générosité qui ont toujours caractérisé le CREDIF de Rivenc et de tous ses compagnons disparus ou encore de ce monde. Ne nous reste donc plus qu'à former des vœux chaleureux pour l'avenir de la langue française, car le combat du CREDIF doit être poursuivi ailleurs (notamment au GERFLINT où paraissent ces pages) et sans plus jamais prétendre que le multi et le pluri seraient le fruit nouveau de chercheurs affiliés au Conseil de l'Europe (à qui va toute notre estime) quelque part dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

Jacques Cortès



*Essais francophones*  
Collection scientifique du GERFLINT  
*Série CREDIF*  
[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)  
ISSN 2825-8754